

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA GENERAL MOTOR SERVICES » en abrégé « AGMS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 4781, Ilot 441

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA GENERAL MOTOR SERVICES » en abrégé « AGMS »

Objet : MECANIQUE GENERALE AUTOMOBILE, GESTION ET ENTRETIEN FLOTTE AUTOMOBILE, SCANNE AUTOMOBILE, ELECTRICITE AUTOMOBILE, CLIMATISATION AUTOMOBILE, TOLERIE, PEINTURE, PREPARATION DE VISITE TECHNIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 4781, Ilot 441

Dirigeant(s) M ZEBIHI SERGE LANDRY (COGÉRANT), M

COLY AMADY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06373 du 06/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78712/GTCA/RC/2023 du 06/11/2023

